

Présences animales, sociabilités hybrides

Fabrice Brandli

Au terme de la septième session plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), en mai 2019, le rapport final identifiait un million d'espèces végétales et animales menacées d'extinction¹. Alors que la biomasse des mammifères sauvages (5 500 espèces connues) a chuté de 82 %, plus particulièrement à partir des années 1970, celle de l'espèce humaine lui est désormais dix fois supérieure, sans compter la biomasse des animaux d'élevage (bovins, ovins, porcins), quatorze fois plus importante que la première, entraînant dans son expansion la déforestation à large échelle au profit des monocultures et des pacages. Le même rapport établissait également que, dans le contexte de la détérioration accélérée des écosystèmes propre à l'anthropocène, « les zoonoses représentent une menace sérieuse pour la santé humaine² ».

Moins d'une année plus tard, la pandémie de la Covid-19 a confirmé les inquiétudes des scientifiques de nombreuses disciplines à propos de la prolifération de nouveaux agents pathogènes en lien avec les modes de production intensifs qui, pour répondre à la demande mondiale exponentielle, favorisent à large échelle les chaînes de transmission entre les espèces porteuses délogées de leur milieu naturel, les animaux de rente génétiquement uniformisés et réunis en forte concentration, et les sociétés humaines plus

1 IPBES, « Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Résumé à l'intention des décideurs », 2019 (en ligne).

2 *Ibid.*, p. 22. Sur la notion d'anthropocène, qui suggère que l'humanité est désormais une « force environnementale majeure », lire Paul J. Crutzen, Eugene F. Stoermer, « The "Anthropocene" », *Global Change. IGBP Newsletter*, n° 41, 2000, p. 17-18, et le colloque coordonné par Philippe Descola et Catherine Larrère, « Comment penser l'anthropocène ? Anthropologues, philosophes et sociologues face au changement climatique », Paris, Collège de France, 5-6 novembre 2015 (en ligne).

ou moins étroitement interconnectées³. Sur fond de crise climatique majeure, la Covid-19 est venue nous rappeler à quel point le « grand partage » naturaliste entre humains et non-humains, entre culture et nature, entre sauvage et domestique, reposait sur une conception occidentalocentrée aussi avantageuse à l'exploration, à l'exploitation et à l'appropriation des ressources qu'elle était contraire à la préservation de la biodiversité sans laquelle pourtant rien ne saurait subsister durablement⁴. Elle a réveillé ce qui s'était estompé dans nos espaces fortement anthropisés (urbains surtout, mais ruraux aussi) : la réalité persistante des « communautés hybrides⁵ » forgées entre tous les êtres vivants en vertu d'une interdépendance à laquelle on s'est cru trop vite soustrait. Admettre avec Dominique Lestel que « toutes les sociétés humaines sont aussi des sociétés animales⁶ », c'est emprunter le chemin d'une histoire *conjointe* à partir de laquelle il s'agit d'évaluer non seulement les normes, les représentations et les pratiques que les communautés humaines élaborent dans leurs relations avec les animaux, mais également – en suivant l'invitation de Robert Delort en faveur d'une zoohistoire indissociable d'une écohistoire⁷ – la manière dont ces derniers participent activement aux réseaux de relations interspécifiques qu'implique, à la fois sur le registre de la réciprocité et de l'asymétrie, le concept de « communauté hybride ». Telle est l'ambition de ce livre collectif dont il faut préciser ici l'origine.

En mai 2017, une journée d'étude publique à l'Université de Genève a réuni les étudiant·e·s de mon séminaire de master consacré aux animaux dans les sociétés modernes⁸, rencontre inaugurée

3 Marie-Monique Robin, *La Fabrique des pandémies. Préserver la biodiversité, un impératif pour la santé planétaire*, Paris, La Découverte, 2021.

4 Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

5 Sur le concept de « communauté hybride », lire Dominique Lestel, *L'Animal singulier*, Paris, Seuil, 2004.

6 *Ibid.*, p. 15.

7 Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984.

8 « Des animaux et des hommes. Théories, normes et pratiques (xvi^e-xxi^e siècle) », journée d'étude organisée par Fabrice Brandli, Université de Genève, 3 mai 2017. Seule la contribution d'Yvan Jauregui a été ajoutée *a posteriori*, synthèse d'un mémoire de bachelor d'une remarquable qualité

par la conférence d'Éric Baratay sur les biographies animales⁹. Expérience formatrice de la discussion scientifique en histoire, la journée a été également l'occasion de réflexions sur les approches méthodologiques contrastées, entre histoire des représentations, histoire sociale, histoire de la culture matérielle et zoohistoire. Elle a permis de penser les articulations possibles entre une histoire du point de vue animal et les approches qui privilégient la compréhension des usages sociaux au gré desquels les humains impliquent les animaux dans le maillage des relations symboliques, politiques, sociales et économiques¹⁰.

À la faveur de leurs recherches originales dans les fonds d'archives – principalement ceux des Archives d'État de Genève –, les étudiant·e·s ont mesuré la tension entre la présence animale comme fait social total et l'extrême hétérogénéité des sources à partir desquelles saisir la réalité des « communautés hybrides » entre l'Ancien Régime et l'époque contemporaine¹¹. Dans les séries archivistiques organisées selon la logique de l'histoire politique et diplomatique propre à la construction de l'État-nation dès le XIX^e siècle¹², c'est en effet à travers la dispersion extraordinaire des normes juridiques et des pratiques judiciaires, des dispositions réglementaires, des actes notariés, des inventaires après décès, des feuilles d'avis, des pièces comptables et financières, mais également dans les écrits du for privé comme les journaux et les mémoires, ou bien encore dans les publications savantes, que se lit l'ordre ancien des choses, des biens et des êtres. Ce dernier traduit souvent le rapport utilitaire aux bêtes, les processus de spécialisation des savoirs qui leur sont relatifs (processus corrélés à l'intervention de la puissance publique),

intitulé « L'exhibition d'animaux sauvages à Genève dans la première moitié du XIX^e siècle : l'*elephas indicus*, entre curiosité publique et savoir zoologique ».

9 Éric Baratay, *Biographies animales. Des vies retrouvées*, Paris, Seuil, 2017.

10 Éric Baratay, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012.

11 Constat déjà évoqué par Daniel Roche, « Histoire des animaux. Questions pour l'histoire des villes », *Histoire urbaine*, n° 47, 2016, p. 6.

12 Philippe Descola a d'ailleurs noté que c'est précisément au XIX^e siècle que se systématise la conception naturaliste du monde départageant ce qui relève du social et ce qui appartient à l'ordre de la nature, in « Les animaux et l'histoire, par-delà nature et culture. Entretien avec Philippe Descola », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 54, 2017, p. 113-131.

mais aussi l'expression de l'imaginaire collectif et parfois même de l'affectivité¹³.

Au terme du considérable effort de collecte de sources que les étudiant·e·s ont accompli, privilégiant pour la plupart la république de Genève comme le laboratoire où les enjeux globaux se conforment aux adaptations locales, peu à peu se dessine la topographie des espaces partagés en ville et dans la campagne environnante entre les animaux et les humains, espaces saturés d'objets, de bruits, d'odeurs aussi : les tueries, les écuries, les places de marché, les ports, l'embarras de rues sans trottoirs, les pâturages et les champs, en un mot tous les lieux où le monde du travail réunit la force des hommes à celle des bêtes. La culture matérielle des sociétés modernes et du long XIX^e siècle dépend de la présence animale à la faveur de laquelle se règlent l'approvisionnement, les déplacements, la production d'énergie, les distractions et la construction des savoirs, en fonction de rapports interspécifiques complexes qui balancent entre l'objectification de l'animal et l'expression d'une sensibilité qui laisse libre cours à la gamme des émotions contrastées : curiosité, fascination, empathie pour l'éléphant captif de la ménagerie itinérante ; admiration et proximité affective avec les chevaux dont la singulière individualité s'exprime quelquefois dans le choix des noms – le Piqueur, l'Angelet, l'Épervier – ; effroi, terreur, consternation lorsque les loups attaquent troupeaux et gardiens dans un environnement rural à forte densité démographique.

À la croisée des pratiques sociales, de l'imaginaire collectif et des dispositifs réglementaires qui découlent des savoirs policiers, la mobilité et l'approvisionnement forment deux objets essentiels de l'art de gouverner où la circulation des humains et des non-humains en milieu urbain, que l'on peut alors concevoir comme l'articulation d'espaces sociaux hybrides, informe des modes de consommation et des exigences de sécurité là où s'abaisse le seuil de

13 Pour des réflexions méthodologiques stimulantes sur cet aspect, lire Susan Nance (ed.), *The Historical Animal*, Syracuse, New York, Syracuse University Press, 2015 (notamment la deuxième partie : « Archives and the Animal Trace »), et Éric Baratay (dir.), *Aux sources de l'histoire animale*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019. Cf. également le colloque « Traces of the Animal Past : Methodological Challenges in Animal History », Network in Canadian History & Environment, 7-8 novembre 2019, Archives of Ontario, York University.

tolérance à l'égard du risque¹⁴. C'est ainsi qu'à la suite des travaux pionniers de Daniel Roche, Clarissa Yang et Marion Gros rendent compte de la population équine dans la république de Genève au XVIII^e siècle – parmi laquelle environ 400 chevaux de luxe à la fin de l'Ancien Régime pour une population de 27 400 habitants – dont l'amplification occasionne notamment l'inquiétude au sujet de la confusion des rangs et des sexes associée à la délicate adaptation d'une consommation de prestige dans une cité-État qui ignore les titres de noblesse¹⁵. Instrument de distinction, le cheval répond surtout aux besoins économiques dans une ville marchande dont il est un acteur omniprésent. À la mesure de l'enchevêtrement des rues étroites enserrées dans les fortifications bastionnées, la circulation équestre stimule les efforts de réglementation alors que l'encombrement urbain oppose une résistance obstinée, source d'accidents parfois mortels, au nouveau goût pour la vitesse que les autorités associent volontiers à la jeunesse¹⁶. Dès la seconde moitié du siècle, la cavalcade se présenterait alors comme l'un des phénomènes où s'exprimerait l'individualisme naissant sur fond d'anglomanie.

Au même moment, la circulation équestre n'est pas le seul objet de police qui concerne la question biopolitique de la présence animale en ville. Le marché de la viande, désormais bien connu pour les grandes capitales, a retenu l'attention de Mélissa Quinodoz qui examine le dispositif destiné à acheminer puis à abattre près de 160 têtes de bétail par jour dans les tueries de Genève, suscitant, comme l'avait déjà montré Marco Cicchini, « une politique d'approvisionnement qui vise à l'égalité face à la viande dans un monde façonné par les inégalités de fortune¹⁷ ».

14 Claudine Burton-Jeangros, Christian Grosse, Valérie November (dir.), *Face au risque*, Genève, Georg, L'Équinoxe, 2007.

15 Daniel Roche, *La Culture équestre en Occident*, t. I : *Le Cheval moteur*, t. II : *La Gloire et la Puissance. Essai sur la distinction équestre*, t. III : *Connaissance et Passion*, Paris, Fayard, 2008-2015.

16 Christophe Studeny, « Une histoire de la vitesse : le temps du voyage », in Michel Hubert, Bertrand Montulet, Christophe Jemelin, Serge Schmitz (dir.), *Mobilités et Temporalités*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2005, p. 113-128.

17 Marco Cicchini, « Viande politique et politique de la viande. Genève au XVIII^e siècle », *Carnets de bord*, n° 15, 2008, p. 26, et lire également *La Police de la république. L'ordre public à Genève au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2012, p. 164-169.

En amont, il s'agit de répondre aux « peurs alimentaires » en vertu d'une politique de la salubrité attentive à la gestion des épizooties à partir de laquelle Tania Chald a pu évaluer jusque dans les années 1840 le lent processus de disciplinarisation et de professionnalisation de la médecine vétérinaire comme savoir auxiliaire de la police sanitaire¹⁸. Conduites vivantes en ville, sauf les très rares exceptions qui correspondent le plus souvent à des périodes de disette, les bêtes sont enfermées puis abattues dans les deux tueries publiques qui jouxtent le Rhône – lieux de taxation fiscale et de surveillance sanitaire –, à proximité des étaux des bouchers. Typique d'une société réformée exonérée des contraintes religieuses sur la consommation carnée, le caractère exponentiel de la « débauche de viande¹⁹ » au XVIII^e siècle à Genève traduit également le dynamisme socio-économique de la cité-État commerçante. Pour autant, comme partout en Europe occidentale à la même période, l'insalubrité redoutée des lieux d'abattage provoque l'inquiétude sociale alors que les déchets organiques, habituellement jetés dans le Rhône lorsque les chiens des bouchers ne les ont pas dévorés, sont évacués parfois en quantités telles qu'ils peuvent obstruer les canalisations d'où émanent par temps chaud des exhalaisons nauséabondes, objet privilégié de la nouvelle sensibilité hygiéniste. En aval, tandis que la « police de la viande » contrôle la qualité, la quantité et la valeur de ce qui est consommé, la communauté hybride que forme le microcosme des tueries et des boucheries s'insère dans le tissu urbain de façon que les familles de bouchers, jouissant de ressources parfois confortables, ne paraissent pas souffrir à Genève de l'infamie généralement associée aux métiers du sang et de l'excrément.

Si la sécurité alimentaire suppose sur la longue durée la réglementation stricte du processus de « désanimalisation » de la viande au gré

18 Madeleine Ferrières, *Histoire des peurs alimentaires. Du Moyen Âge à l'aube du xx^e siècle*, Paris, Seuil, 2002.

19 David Hiler, « Permanences et innovations alimentaires : l'évolution de la consommation des Genevois pendant le XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. XVIII, 1^{re} livraison, 1984, p. 27-31.

duquel il est notamment question de séparer le comestible de ce qui ne l'est pas, on surprend quelquefois de curieuses dérogations, comme l'a observé Yvan Jauregui en s'intéressant aux exhibitions d'éléphants à Genève au début du XIX^e siècle²⁰. En juin 1837, le corps du célèbre pachyderme Miss Djeck est débité après dissection au profit des boucheries de la ville, avec l'autorisation des autorités cantonales. À ce titre, les éléphants sont impliqués comme objet de modes de consommation à la fois distincts et articulés les uns aux autres. Ils sont d'abord capturés, vendus et revendus, saisis dans les réseaux globalisés de l'économie occidentale du spectacle dépendants de l'expansion du capitalisme sur fond d'urbanisation croissante et de domination coloniale²¹. Longtemps d'une grande rareté en Europe, enserrés dans un dispositif technique et réglementaire de monstration auquel ils ne peuvent échapper sans risquer aussitôt leur vie, les éléphants en tant qu'objets lucratifs de distraction activent aisément les représentations de l'exotisme où se jouent la construction croisée de l'identité et de l'altérité, le partage entre sauvagerie et culture, entre nature et civilisation, avec l'apprivoisement, l'acclimatation, la domestication comme formes démonstratives de la puissance de contrainte occidentale²². On comprend bien alors pourquoi les bourgeoisies urbaines valorisent ce genre d'exhibitions animalières : prophylaxie sociale et pédagogie utilitaire se mêlent en faveur du spectacle réglé de la nature, dans un dispositif économique rationnel qui conjugue la distraction accessible au plus grand nombre à la vulgarisation des savoirs zoologiques, à rebours des démonstrations tant redoutées de la violence populaire telle qu'elle peut s'exprimer, par exemple, dans les combats d'animaux progressivement prohibés dans les villes européennes.

Sensible aux conditions biologiques ordinaires des éléphants, se plaçant du « point de vue animal », Yvan Jauregui constate à quel

20 Pour un bilan interdisciplinaire récent au sujet du rapport entre animal et viande, Nora C.G. Benningstad, Jonas R. Kunst, « Dissociating Meat from Its Animal Origins : A Systematic Literature Review », *Appetite*, vol. 147, 2020 (en ligne).

21 Dans d'autres circonstances, un peu plus tardives, mais avec des enjeux analogues à la contribution d'Yvan Jauregui, lire Sophie Corbillé et Emanuelle Fantin, « Les animaux dans les expositions universelles au XIX^e siècle : monstration, ordonnancement et requalification du vivant. Paris et Londres, 1851-1889 », *Culture et Musées*, n° 35, 2020, p. 211-241.

22 Jean-François Staszak, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe*, n° 148, 2008, p. 3-30.

point elles sont alors négligées dans le contexte particulier des exhibitions urbaines même s'il a pu lire ici et là les manifestations d'une sensibilité nouvelle à l'égard des bêtes. Dans une ville dépourvue de jardin d'acclimatation, la ménagerie itinérante offre également l'occasion aux zoologistes genevois d'intervenir sur le registre de l'expertise, de l'observation et de l'expérimentation. Auxiliaires des autorités publiques afin d'assurer la sécurité de la monstration, fonction de laquelle découle leur pouvoir de décider de l'exécution des animaux trop indociles, ils convertissent la ménagerie en théâtre naturaliste propice à l'étude des spécimens avant d'en publier les résultats, le plus souvent sous forme de notices savantes qui s'inscrivent dans les débats de l'époque sur l'anatomie et l'éthologie des pachydermes. Lorsque l'éléphant est abattu, la dissection et la taxidermie parachèvent le processus d'objectification de l'animal en une démarche scientifique et pédagogique qui prolonge l'exhibition dans l'espace du musée, glissant de l'individualisation spectaculaire de l'éléphant de ménagerie à sa mise en série dans la collection²³.

À la campagne comme en ville, c'est à la croisée des enjeux économiques, des contraintes de sécurité collective, de l'intervention de la puissance publique, de la construction des savoirs naturalistes et de la diversité des attentes sociales que se conforment les relations entre les hommes et les bêtes. Entre médecine anatomoclinique et économie rurale, la professionnalisation du vétérinaire répond aux conséquences de l'augmentation des cheptels, de l'intensification de leur circulation et aux projets économiques d'amélioration des races de bêtes de rente. Figure sociale nouvelle, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle à Genève comme ailleurs en Europe occidentale, le vétérinaire s'impose progressivement dans les campagnes, et non sans susciter de fortes résistances, en tant qu'expert dans le champ de la santé animale face aux empiriques, aux maréchaux-ferrants, aux bouchers, avec le soutien de l'État et en vertu d'un savoir académique à prétention scientifique²⁴. En entreprenant la généalogie

23 Krzysztof Pomian, *Le Musée, une histoire mondiale*, t. II : *L'Ancre européen 1789-1850*, Paris, Gallimard, 2021.

24 Joanna Swabe, *Animals, Disease and Human Society. Human-Animal Relations and the Rise of Veterinary Medicine*, Londres, New York, Routledge, 1999.

du processus d'institutionnalisation et de médicalisation de l'art vétérinaire à Genève à travers le parcours de Jean-Claude Favre, le premier vétérinaire cantonal, Tania Chlad montre de quelle façon l'ancien équilibre des sociabilités hybrides fondées sur l'élevage en est bouleversé, sociabilités longtemps dominées par les savoir-faire traditionnels que justifiaient notamment les rapports de proximité sociale entre les acteurs du monde rural.

L'élevage n'est pas le seul mode d'exploitation animale dans l'arrière-pays de la république de Genève. Au filet, au fusil, à courre, au piège, la chasse ponctionne les populations de perdrix, de faisans, de lièvres, de sangliers et de cerfs. Associée à la commensalité aristocratique dans les sociétés d'Ancien Régime, objet d'une intense activité réglementaire pour lutter contre le braconnage, garantir la reproduction du gibier et prévenir les dégâts occasionnés aux cultures, la chasse est juridiquement définie comme un privilège dépendant de l'exercice de la souveraineté politique. À ce titre, Guillaume Héritier attire notre attention sur la spécificité des pratiques cynégétiques dans le contexte républicain. En étudiant le contentieux judiciaire entre deux bourgeois de Genève et le propriétaire terrien Michel Turrettini, l'auteur évalue la manière dont s'équilibrent droit de souveraineté et droit de propriété. Pour les uns, l'appartenance sociojuridique au Conseil général, corps souverain de la république regroupant les citoyens et bourgeois âgés de 25 ans révolus, implique la liberté de chasser sur l'ensemble du territoire de la Seigneurie, y compris sur les terres inféodées. Pour les autres, dont les magistrats qui jugent l'affaire entre 1702 et 1703, la propriété est un droit naturel inaliénable dont dépend la légitimité de la chasse gardée. Au-delà de la question particulière de l'appropriation légale du gibier, on peut lire ici les motifs plus généraux de la lutte politique qui divise tout au long du XVIII^e siècle l'oligarchie des familles de la magistrature et les bourgeois attachés à la souveraineté du Conseil général auquel ils appartiennent²⁵.

25 Sur les divisions politiques dans la république de Genève et leurs implications en termes de politique extérieure, lire Fabrice Brandli, *Le Nain et le Géant. La république de Genève et la France au XVIII^e siècle, cultures politiques et diplomatie*, Rennes, PUR, 2012, p. 33-89.

Si la chasse de distinction ou de prédation, en dépit d'une sous-judiciarisation chronique, peut parfois faire l'objet de confrontations – notamment au sujet du port d'armes –, révélatrices des tensions sociales et politiques dans la république de Genève, la chasse aux nuisibles obéit en partie à une autre logique, soumise à l'impératif de la sécurité collective. Outre la régularité des ordonnances concernant l'éradication des chenilles qui menacent les plantations ou l'abattage des chiens errants suspectés de propager la rage, la destruction des loups mobilise l'État et les populations, qu'il s'agisse de la chasse individuelle à l'occasion d'une rencontre fortuite avec le prédateur, récompensée en vertu d'un système adaptable de primes ou, plus rarement, des battues placées sous l'autorité publique du grand veneur de la république.

Le bassin genevois se présente comme une zone frontalière assez propice aux loups à double titre. Du point de vue du milieu écologique, il se déploie en une étendue collinéenne placée à l'intersection des rives du lac Léman, du piémont jurassien et des contreforts des Préalpes chablaisiennes. C'est plus précisément dans ces espaces de moyenne montagne entourant le territoire de la république de Genève entre le pays de Gex et la Savoie que circulent les meutes, là où se trouve d'ordinaire tout ce qui suffit à leur subsistance. Que survienne cependant une série de mauvais hivers ou que la guerre sévisse dans les environs, alors les loups descendent dans la plaine pour mener l'offensive contre les troupeaux et leurs gardiens, parfois même jusqu'au cœur des villages. Du point de vue de la société des hommes, il s'agit d'une région aux confins du Corps helvétique, de la France et de la Savoie. L'extrême mobilité des loups éprouve alors les dispositifs de coopération interétatique lorsque les attaques excèdent ce que peuvent tolérer les communautés rurales coexistant dans l'entrelacs des frontières politiques. En articulant l'approche quantitative (la variabilité séculaire des prises, leur localisation et leur rémunération) à la perspective qualitative qu'encouragent les témoignages écrits, on peut saisir l'ampleur et la complexité du phénomène social que représente l'incursion des loups dans les campagnes à proximité de la république de Genève au XVIII^e siècle. La « guerre aux loups » repose sur des pratiques

de défense et des normes administratives indissociables d'un imaginaire collectif de l'effroi.

C'est cette même articulation entre pratiques et imaginaire qui singularisent les deux contributions qui ouvrent et ferment la longue période qu'embrasse ce volume, entre le xvi^e siècle et la Grande Guerre. En amont, Thomas Cornaz visite les traités de démonologie qui guident les magistrats dans la lutte judiciaire contre la sorcellerie. Le statut des animaux – victimes, complices, hybrides et métamorphosés – offre l'occasion de penser le champ épistémologique auquel correspond le bestiaire de la sorcellerie. En dialoguant avec Michel Foucault et Philippe Descola²⁶, l'auteur conclut au terme d'une passionnante enquête qu'« au même titre que la culture juridique de la chasse aux sorcières associe la conception analogique de l'ordre des choses à la rationalité juridique de la procédure inquisitoire et de l'expertise médico-légale sur le corps des prévenues, la représentation du monde animal des démonologues articule le réseau analogique des significations entre les êtres dissemblables – bêtes et hommes – avec une spécification encore embryonnaire des caractéristiques naturelles des animaux du diable ». À travers les discours des démonologues sur les bêtes et l'animalité, là où le principe de correspondance entre microcosme et macrocosme justifie une conception cosmologique du monde qui vivifie l'« imaginaire du mal²⁷ », là se jouent également les conditions de possibilité de la raison naturaliste qui œuvre en faveur du « grand partage » entre humains et non-humains, entre culture et nature.

En aval, Éric Baratay propose d'envisager le « pouvoir équestre » entre usages pratiques et représentations symboliques durant la Première Guerre mondiale. Poursuivant son enquête sur les « bêtes des tranchées », l'auteur insiste sur la sociabilité hybride qui unit de diverses manières les hommes et les chevaux sur le front²⁸. Alors que la centaurisation des officiers contribue aux rapports d'autorité

26 Michel Foucault, *Les Mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966. Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2006.

27 Michel Porret, *L'Ombre du diable. Michée Chaudron, dernière sorcière exécutée à Genève*, Genève, Georg, 2009.

28 Éric Baratay, *Bêtes des tranchées, des vécus oubliés*, Paris, Biblis, 2017.

et de discipline dans la troupe, non sans rapport avec la conception aristocratique de l'usage équestre, le cheval de guerre suscite également la bienveillance et parfois même l'admiration des soldats, tel le pur-sang Warrior que les bataillons canadiens célèbrent comme un héros. En équilibrant le « point de vue animal » avec les horizons d'attente des humains, Éric Baratay montre à quel point cette réputation est méritée alors que la disposition au stress émotionnel distingue d'ordinaire les pur-sang prompts à fuir le danger, sauf à considérer l'apparente docilité de Warrior, même au plus fort de la bataille, comme une sorte de tétanie qui traduit un degré d'angoisse très élevé²⁹. Quoi qu'il en soit, les turpitudes de Warrior s'inscrivent dans le crépuscule du modèle équestre traditionnel. De Blaise Cendrars à Louis Barthas, en parcourant les romans, les mémoires et les journaux de guerre, Éric Baratay identifie les phénomènes de contestation de la mise en scène du cheval comme attribut du pouvoir de commander : incompetence des cavaliers devant la troupe goguenarde, inadéquation de la monture harassée ou bâtarde aux exigences du prestige, intolérance accrue aux effets de distinction traduisent l'obsolescence progressive d'un modèle au temps des sociétés de masse démocratiques. En Europe, la reconstruction puis l'expansion urbaine et la mécanisation accrue des moyens de production au lendemain de la Seconde Guerre sanctionnent le repli des chevaux hors des villes avant qu'ils ne désertent également les champs conquis par les nouvelles machines agricoles.

Au terme de ce parcours, durant lequel se seront exprimées quelques-unes des voix prometteuses de la relève universitaire en histoire, les lectrices et les lecteurs auront pu mesurer, je l'espère, l'extraordinaire fécondité d'une approche inclusive des sociabilités hybrides qui unissent les communautés humaines et animales sur le temps long qui mène de la Renaissance à la Grande Guerre. S'il s'agit de relations marquées le plus souvent au coin de l'inégalité et de l'asymétrie, de la prédation et de l'exploitation, elles sont aussi le lieu où se concrétisent l'imaginaire social et les émotions collectives ou individuelles qui en dépendent (effroi, joie, affection, amusement,

29 Éric Baratay, *Le Point de vue animal. Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012.

tristesse, empathie, colère). Les animaux ont une histoire qui leur est propre, mais notre propre histoire serait incomplète sans la leur. En s'inscrivant dans un champ historiographique particulièrement riche, c'est cette incomplétude que ce livre a cherché à corriger à sa modeste mesure en montrant à quel point l'altérité animale structure dans la profondeur du temps les sociétés humaines et, par conséquent, notre rapport à nous-mêmes.